

47 écoles wallonnes labellisées « École Plus Propre » ce 10 juin à Namur

Ce lundi 10 juin, se tenait la cérémonie de remise des labels « École Plus Propre » à l’Arsenal de Namur. Cet événement, organisé par Be WaPP¹ et Fost Plus², a permis de récompenser les établissements scolaires pour leurs efforts en matière de propreté, de tri et de prévention des déchets.

Le projet «École Plus Propre» s’étale sur deux années scolaires et permet aux écoles participantes de mener une réflexion globale sur la gestion de leurs déchets. Chaque année, environ 50 écoles sont sélectionnées partout en Wallonie pour se lancer dans le projet.

Un suivi personnalisé et un soutien financier

Les écoles sélectionnées bénéficient d’un accompagnement personnalisé réalisé par les intercommunales de gestion des déchets et/ou GoodPlanet (partenaires de ce projet). Elles reçoivent également un soutien financier pour améliorer leurs infrastructures de propreté et de tri ainsi que des animations de sensibilisation et des outils pédagogiques.

La méthodologie est simple : les écoles réalisent un **audit** approfondi, élaborent un **plan d’actions** cohérent et le mettent en œuvre en sensibilisant l’ensemble de la communauté scolaire. Le plan d’actions doit viser non seulement les classes, mais également les lieux partagés (réfectoire, cour de récréation, couloirs, ...) et les abords de l’école. Il doit s’articuler autour de 3 piliers : la propreté, le tri et la prévention des déchets.

À la clé : la labellisation

Au terme des années d’accompagnement, les écoles peuvent recevoir le label « École Plus Propre » ou un prix d’encouragement, en fonction des résultats obtenus.

Ce lundi, à l’Arsenal, 47 écoles ont reçu le label et 8 écoles ont reçu un prix d’encouragement.

Un moment d’échanges pour toutes les écoles impliquées

L’événement n’est pas seulement une cérémonie de labellisation. En effet, ‘anciennes’ et ‘nouvelles’ écoles engagées dans le projet vont partager leurs expériences et échanger leurs bonnes pratiques lors d’un atelier organisé avant la cérémonie. L’objectif est que les écoles puissent se rencontrer et s’inspirer mutuellement quel que soit leur commune, leur réseau, leur degré ou leur type d’enseignement.

On citera, à titre d’exemples, certaines démarches originales telles que :

- Un concours de la classe la plus propre ;
- Des poubelles ‘mascottes’ et des baromètres intégrés aux poubelles de la cour ;
- Une journée sur le tri et le recyclage pour toute l’école : théorie ateliers pratiques ;
- Des campagnes d’affichage et l’embellissement de la cour ;
- Les brigades de la propreté et les ‘5 minutes propreté’ avant la récréation ;

¹ Be WaPP agit en Wallonie pour améliorer la propreté publique

² Fost Plus assure la mise en place du recyclage des déchets d’emballages ménagers en Belgique

- L'organisation des 'JO de la propreté et de la prévention' ;
- Des journées zéro déchet ;
- La réalisation de clips de sensibilisation sur le tri des déchets.



“Outiller et accompagner les acteurs de la communauté scolaire afin d’engager les nouvelles générations est une priorité pour Be WaPP. En effet, le processus de labellisation ‘Ecole Plus Propre’ permet de repenser toute la gestion des déchets dans et aux abords des écoles afin d’améliorer le cadre de vie des citoyens. Les échanges entre les participants sont aussi essentiels car ils permettent de créer de l’émulation.” explique Mélanie Dussart, porte-parole de Be WaPP.

Nouvel appel pour l’année 2024-2025

Un nouvel appel à candidatures vient d’être lancé pour l’année scolaire prochaine ! Une cinquantaine d’écoles seront sélectionnées sur base notamment de leur motivation et de la composition de leur équipe qui portera le projet durant les 2 années d’accompagnement.

Qu’est-ce qui peut motiver une école à entrer dans la démarche ?

« En général, les écoles qui se lancent dans la labellisation n’ont pas encore instauré le tri au sein de leur établissement ou, si c’est le cas, elles constatent qu’il est mal fait et peut être optimisé. La réduction des quantités de déchets constitue une autre source de motivation tout comme l’amélioration de la propreté, notamment dans la cour de l’école. »

Témoignage de Marie-Hélène Huguet, accompagnatrice des écoles en Wallonie Picarde (Ipalle).

Plus d’informations sur le projet et l’appel à candidatures sur le lien suivant <https://monecolepluspropre.be/label/>

À propos de Be WaPP

Be WaPP est une association sans but lucratif créée par Fost Plus, Fevia Wallonie et Comeos. Elle est le fruit d’un accord de partenariat entre la Wallonie et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge. Be WaPP développe un large programme d’actions, élaboré en lien avec le Plan wallon des Déchets-Ressources, visant à prévenir et à réduire les incivilités en matière de propreté publique.

À propos de Fost Plus

Fost Plus asbl est chargée de la collecte sélective, du tri et du recyclage des déchets d’emballages ménagers en Belgique. Par nos activités d’organisation, de financement et de communication, nous donnons un sens concret à l’économie circulaire des emballages. Ainsi, nous recyclons chaque année quasi 95 % des emballages ménagers mis sur le marché grâce à une collecte efficace du verre, du papier-carton et des PMC. La gestion des emballages a évolué résolument vers une gestion durable des matériaux. À cette fin, nous travaillons en étroite collaboration avec toutes les parties concernées : entreprises, fédérations, pouvoirs publics, intercommunales, partenaires de collecte, de tri et de recyclage, et citoyens. Fondée en 1994 à l’initiative de l’industrie et du commerce, l’asbl Fost Plus est active sur tout le territoire, via les trois régions. En rejoignant le système collectif de Fost Plus, les entreprises d’emballage contribuent à atteindre des objectifs de recyclage belges et européens ambitieux. Plus d’informations via www.fostplus.be.

Contacts presse :

Be WaPP : Mélanie Dussart, Porte- Parole de Be WaPP, +32 473 71 10 45, melanie.dussart@bewapp.be

Fost Plus : Valerie Bruyninckx, PR & Corporate Communication Manager, +32 2 774 48 32, valerie.bruyninckx@fostplus.be

Quelques écoles à contacter pour reportage/interview :

Province	Ecole	Contact(s)
Namur	<p>École en année 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Institut de la Providence Rue Picconette 3 5590 CINEY <p>École labellisée en juin 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre Claire d'Assise Rue des anges 2 5004 BOUGE 	<p>Direction : Jacques Witry direction@ipciney.be 0487 60 73 36</p> <p>Direction : Isabelle De Grève direction.clairedassise@gmail.com 081 20 68 85 / 081 40 08 25</p>
Brabant Wallon	<p>École en année 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecole Saint-Amand de Sirault Rue du Salon 9 7332 SAINT-GHISLAIN <p>École labellisée en juin 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Institut Saint-François d'Assise Place d'Hautrage 6 7334 SAINT-GHISLAIN 	<p>Direction : Ingrid Delcroix ecolelibresirault@skynet.be 065 62 02 75</p> <p>Direction : Catherine Huant catherine.huant@saintfrancoishautrage.be 0470 26 79 31</p>
Hainaut	<p>Écoles en année 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - École Sainte Aldegonde (Hérinnes) Rue de la Clergerie 14 7740 PECQ - Ecoles Les Galopins d'Ollignies Rue des déportés 15 7866 OLLIGNIES - I.E.S.S. "Les Bruyères" 	<p>Direction : Amandine Bully ecolesaintealdegonde@gmail.com 0497 24 59 05</p> <p>Direction : Mery Devillé fusionollignies@gmail.com 068 33 24 42</p> <p>Direction : Jérémy Blampain iessbruyeres1585@gmail.com 071 36 06 24</p>

	Rue du Sanatorium 74 6120 JAMIOULX	
	Écoles labellisées en juin 2024 : <ul style="list-style-type: none"> - Ecole communale du Crochet (Froidchappelle) Rue des Arzières 24 6440 FROIDCHAPELLE - Ecole communale fondamentale de Wodecq Vieux Moulin 4 7890 WODECQ - Institut Sainte-Marie (CEFA - Fontaines) Rue de Châtelet 22 6030 MARCHIENNE-AU-PONT 	<p>Direction : Christel Hoedenhaeken ec001543@adm.cfwb.be 060 41 10 54</p> <p>Direction : Cindy Van De Maele coledewodecq@skynet.be 068 44 77 28</p> <p>Direction : Mustin Etienne etienne.mustin@ismfontaine.be 071 52 52 17</p>
Liège	École en année 1 : Écoles labellisées en juin 2024 : <ul style="list-style-type: none"> - Ecole Communale de Theux Rue Hovémont 91 6910 THEUX - Ecole Lieutenant Jacquemin La Parenthèse Rue de Berneau, 16 4600 Visé - Agri-Saint-Georges Rue Saint-Victor,5 4500 Huy 	<p>Direction : Paméla Balancier ec002302@adm.cfwb.be 0499 37 26 31</p> <p>Direction : Delphine Collard specialise.vise@gmail.com 0484 65 39 52</p> <p>Direction : Mme Freson direction@agrisaintgeorges.be 0487 44 97 21</p>
Luxembourg	Écoles en année 1 : <ul style="list-style-type: none"> - Institut Sainte-Marie d'Arlon Rue de Bastogne 33 6700 ARLON <p>Communauté Scolaire Saint Benoît Avenue de la Gare 67/68 6720 HABAY-LA-NEUVE</p>	<p>Direction : Zeippen Laetitia laetitia.zeippen@isma-arlon.be 063 43 01 76</p> <p>Direction : Gérard Sandrine sgerard@stben.be 063422227</p>